



Cour de France.fr / Représentation et festivités / Musique et danse / Etudes modernes /  
L'institutionnalisation des concerts publics. Enjeux politiques et esthétiques

**David Ledent**

## **L'institutionnalisation des concerts publics. Enjeux politiques et esthétiques**

Article. Source : Appareil

**Ledent, David, « L'institutionnalisation des concerts publics. Enjeux politiques et esthétiques », Appareil, n° 3, 2009**

### **Résumé de l'article**

Le « concert public » est une invention récente dans l'histoire de la musique occidentale. En effet, l'idée qu'une représentation musicale, et strictement musicale, fasse l'objet d'un accès public, c'est-à-dire soit en principe ouverte à tous moyennant finance, remonte au XVIIIe siècle et s'institutionnalise progressivement sous la forme de concerts publics. La conquête de l'espace public dans le domaine de la représentation des œuvres musicales fait époque avec les changements politiques et sociaux qui affectent alors la société française. À un basculement du régime politique répond celui du régime esthétique qui invente de nouvelles institutions et de nouvelles figures. Nous analysons dans cet article la mise en place de ce régime à travers la formation sociale et historique des concerts aux XVIIIe et XIXe siècles.

[Lire la suite \(Revue.org\)](#)